



DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

VILLE DE COURCELLES-CHAUSSY  
ARRONDISSEMENT DE METZ

Nombre des membres  
du Conseil municipal  
élus :  
**23**

**Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil municipal**

Séance du 1<sup>er</sup> juillet 2025

Conseillers  
en fonction :  
**22**

Sous la présidence de M. Luc GIAMBERINI, Maire  
Secrétaire de séance : Mme Angèle LIPPOLIS

Conseillers présents :  
**18**

**Présents :**

Date d'envoi de la  
convocation :  
**27 juin 2025**

Mme Christelle BARTHEL ; M. Guillaume BERNEZ ; M. Eric BOILEAU ; Mme Nicole BURGER ; Mme Patricia CANTERI ; M. Bruno FREUDL ; M. Laurent GARCIA ; M. Luc GIAMBERINI ; M. Patrick GRELOT ; M. Jean-Paul LARISCH ; Mme Angèle LIPPOLIS ; M. Etienne LOGNON ; M. Cyril NEIS ; Mme Peggy RASQUIN ; Mme Armelle REISER-LAGRUE ; Mme Sabine RONGVAUX ; M. Patrick SILOV-TEPIC ; Mme Marie WUJEK

**Absents excusés :**

Mme Patricia FAGNONI (procuration à Mme Peggy RASQUIN)  
Mme Régine GRESSET (procuration à Mme Angèle LIPPOLIS)  
Mme Sandra ILLG (procuration à Mme Christelle BARTHEL)  
M. Benoit ZIMMERMANN (procuration à M. Patrick SILOV-TEPIC)

**Absents non-excusés :**

**DCM N°4 : Contrat de maîtrise d'œuvre pour la rénovation des vestiaires du club de football**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Commande publique ;

Considérant la nécessité de procéder à la réfection des vestiaires du club de football ;

Considérant la nécessité de recourir aux services d'un maître d'œuvre pour la bonne exécution de ce projet ;

Entendu l'exposé suivant :

A la suite d'un audit technique sur l'état des vestiaires du club de football, la Commune souhaite procéder à une réfection complète de cet équipement. Ce projet vise à remédier aux avaries constatées, à se mettre en conformité réglementaire et à garantir des conditions d'hygiène, de sécurité et de confort satisfaisant pour les usagers.

Un montant prévisionnel de 280 000 € TTC a été inscrit au budget 2025.

Les prestations attendues du maître d'œuvre sont :

- L'élaboration des études de conception
- L'élaboration du DCE et assistance à la passation des marchés
- Suivi de chantier, coordination des travaux
- Suivi administratif, financier et réglementaire
- Coordination SPS en lien avec le coordonnateur délégué
- Aide active à la recherche de subventions

Suite à consultation, il est proposé d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre à la SAS La Croix, Bureau d'études, basée sur Creutzwald, pour un montant de 24 000 € TTC (soit 8,5% du montant des travaux HT).

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **ATTRIBUE** le contrat de maîtrise d'œuvre pour la rénovation des vestiaires du club de football à la SAS La Croix, pour un montant de 24 000 € TTC.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'exécution de ce marché.

*Pièce-Jointe : contrat de maîtrise d'œuvre*

---

Fait et délibéré à COURCELLES-CHAUSSY le jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme et exécutoire,



COURCELLES-CHAUSSY, le 3 juillet 2025

Le Maire,

Luc GIAMBERINI

*La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de son affichage, faire l'objet des recours suivants :*

- *Recours administratif gracieux auprès de Monsieur le Maire,*
- *Recours contentieux pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de STRASBOURG soit par voie postale à l'adresse suivante : 31 avenue de la Paix 57060 Strasbourg ; soit par voie dématérialisée par l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*